

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 28 juin 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confier à l'Office Notarial de Bellegarde la vente du pan coupé de 4m² de la Maublancherie, accepte d'acquérir ce bout de terrain pour le prix de 40 €/m², soit 160 € et autorise le Maire ou un adjoint à signer les pièces et documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de vendre pour un montant de 160 000 € l'immeuble situé 46, rue Demersay à Bellegarde, cadastré AB 51, pour une surface de 781m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet de spectacle de l'Association « La Troupe des Salopettes » pour un montant de 1 338 € net TTC et sollicite la subvention au Département d'un montant de 669 € net TTC dans le cadre du FACC 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les modalités du portage foncier par l'EPFLI Foncier Cœur de France, d'une durée prévisionnelle de 4 ans, consistant au remboursement dissocié ; et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de portage foncier à passer avec l'EPFLI Foncier Cœur de France ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation d'une opération immobilière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'entériner les nouveaux prix des produits proposés par l'Office de Tourisme, et précise que les recettes de ces produits à la rose, de ces visites et ventes diverses seront intégrées à la régie de recettes « Animation Culturelle et Patrimoniale », créée par décision 2018/01 en date du 5 février 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de vendre la parcelle AD 234, de 282 m², au prix de 7 € le m², soit 1 974 € hors frais d'acte et d'enregistrement et autorise le Maire à signer les documents relatifs à ces ventes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'engagement d'une réflexion commune qui permettrait de poursuivre, de manière pérenne, l'action engagée par l'ONF pour soutenir l'Arboretum National des Barres.